

REPUBLIQUE FRANCAISE - VILLE DE BAYONNE (PA)

O/J N°18

Séance du 05 juin 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 mai 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Pocq à Mme Candillier ; Mme Meyzenc à Mme Durruty ; M. Uhaldeborde à M. Murat ; Mme Capdevielle à Mme Aragon ; M. Etcheto à M. Bergé.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Compte administratif 2013 – Budget annexe de l'eau.

L'exécution budgétaire 2013 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Reste à réaliser
Recettes d'investissement	5 921 000 €	3 379 077,49 €	1 239 600 €
Dépenses d'investissement	5 921 000 €	3 548 291,68 €	1 239 600 €
Solde d'investissement		-169 214,19 €	

Recettes d'exploitation	12 294 000 €	11 970 625,04 €	
Dépenses d'exploitation	12 294 000 €	10 538 330,10 €	
Résultat d'exploitation 2013		1 432 294,94 €	
Résultat antérieur reporté		110 000,00 €	
Résultat d'exploitation cumulé		1 542 294,94 €	
Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		1 373 080,75 €	

En section d'exploitation, une part importante des recettes et des dépenses (environ 6 M€) correspond à plusieurs redevances encaissées et reversées à la communauté d'agglomération et à l'agence de l'eau Adour-Garonne : redevances assainissement, modernisation des réseaux et pollution. Celles-ci ne faisant que transiter par le budget de l'eau, les commentaires suivants seront limités aux montants correspondant à l'activité de la régie municipale.

Déduction faite des redevances reversées, les produits d'exploitation s'établissent à 5,74 M€ contre 5,84 M€ en 2012.

Le chiffre d'affaires proprement dit représente 4,6 M€. Il est stable par rapport à l'exercice précédent et se ventile de la manière suivante :

- facturation aux usagers : 4,2 M€ contre 4 M€, soit une progression de 3,6 % qui s'explique à la fois par l'augmentation du nombre d'abonnés et par l'actualisation du prix de la part variable au 1^{er} janvier 2013 ;
- vente « en gros » aux syndicats intercommunaux : 188 K€ contre 225 K€ ;
- travaux de branchements : 246 K€ contre 360 K€.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1,1 M€ contre 1,2 M€ en 2012. Ils comprennent notamment 0,5 M€ pour les variations de stocks, 0,4 M€ pour la valorisation des travaux d'investissement réalisés en régie, 0,1 M€ pour les produits exceptionnels et 0,07 M€ pour la reprise sur provision pour dépréciation des comptes de tiers.

Les charges d'exploitation, hors redevances reversées, représentent 4,4 M€ (4,2 M€ en 2012) soit une augmentation de 5,6 %. Elles comprennent :

- les charges à caractère général : 1,5 M€, en hausse de 6,5 % (s'expliquant par la variation des stocks) ;
- les dépenses de personnel : 1,6 M€, stables, représentant 35 % des charges d'activité de la régie ;
- les dotations aux amortissements et provisions : 0,85 M€ (+ 13 %) ;
- les frais financiers : 0,16 M€ (- 5 %) ;
- les autres charges : 0,3 M€ (0,26 M€ en 2012), dont 226 K€ pour les créances irrécouvrables et régularisations sur prélèvements, et 89 K€ pour les charges exceptionnelles.

Il peut être relevé que les dépenses d'exploitation, retraitées des variations des stocks et des dotations aux amortissements et provisions, sont stables par rapport à l'exercice précédent (soit 2,97 M€).

Le résultat de la section d'exploitation ressort à 1,4 M€, permettant de maintenir la capacité d'autofinancement brute à un niveau élevé, soit 2,2 M€ (contre 2,45 M€ en 2012).

En section d'investissement, les dépenses d'équipement (y compris travaux en régie) s'élèvent à 2 M€, contre 2,5 M€ en 2012. Plus de 1,3 M€ ont été consacrés à l'amélioration du réseau de distribution, dont 117 K€ pour l'avenue du Dr Delay, 358 K€ pour l'avenue Duvergier de Hauranne, 196 K€ pour le chemin de Laharie et 315 K€ pour le renouvellement des branchements en plomb. Les dépenses correspondant au renouvellement des conduites de transport se sont élevées à 0,4 M€, avec notamment les travaux réalisés à Saint Pierre d'Irube (204 K€) et à Ustaritz (118 K€).

Le financement de ces investissements a été assuré par l'autofinancement net dégagé par l'exploitation : 2 M€ (soit CAF brute – remboursement du capital) et les participations perçues dans le cadre d'opérations d'urbanisme : 0,9 M€.

Aucun nouvel emprunt n'ayant été souscrit, l'encours de la dette diminue pour la quatrième année consécutive ; il représente 4,66 M€ au 31 décembre 2013. Le ratio de désendettement (encours de dette / CAF brute) est de 2,1 années, ce qui traduit la très bonne santé financière de la régie.

L'addition du résultat cumulé d'exploitation (1,54 M€) et du solde de la section d'investissement (- 0,16 M€) constitue le résultat net de clôture du compte administratif, qui s'établit à 1,4 M€ contre 0,6 M€ en 2013, ce qui traduit une amélioration du fonds de roulement.

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2013 du budget annexe de l'eau ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de M. Soroste.
M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé ne participent pas au vote.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.